

IA et souveraineté numérique

Qui va réguler qui ?

L'intelligence artificielle et la souveraineté numérique étaient au menu des #IADATES le 13 avril dernier au Palais des Rois sardes à Nice, coorganisées par l'Institut EuroPIA, la Maison de l'intelligence artificielle et le Département. Parmi les questions débattues, l'avenir sera-t-il celui d'une gouvernance portée par les géants du numérique ? Où se place l'Europe face aux Américains et aux Chinois ? Et surtout comment réguler si l'on peut encore le faire ? Regards croisés entre le général Patrick Perrot¹, la professeure Marina Teller² et le vice-président de la mission d'information sur la souveraineté numérique, Jean-Michel Mis³.

par Magali Chelpi-den Hamer



(© Adobe Stock)

L'IA bouscule à plus d'un titre. C'est d'abord une rupture technologique. C'est aussi une rupture scientifique. Et c'est surtout une rupture d'usage, civilisationnelle, qui impacte tous les domaines de la société. L'appropriation rapide et massive de ChatGPT par le grand public en est l'illustration la plus concrète. L'enjeu stratégique aujourd'hui n'est plus tant de savoir coder puisque l'IA le fait mais de comprendre le code derrière et de pouvoir influencer sur les valeurs transmises. Le général Perrot l'a exprimé ainsi : « L'IA bouleverse les codes classiques de géopolitique. L'enjeu aujourd'hui n'est plus de conquérir des territoires mais d'influencer des comportements d'individus en transmettant de l'information qui peut parfois être de la désinformation et qui laisse la porte ouverte à toute sorte de manipulation. » Rien de tel pour poser les termes du débat. L'IA s'émancipe donc du sacrosaint territoire, et si l'on va jusqu'au bout de l'idée, la remise en cause de la démocratie telle qu'on la pratique aujourd'hui n'est peut-être plus très loin.

La question est de savoir si les États ont encore un rôle à jouer dans un écosystème qu'ils ne maîtrisent absolument pas. Aujourd'hui en effet, les données, les capacités de calcul, les datacenters sont plutôt chez les GAMAM⁴ et les BATX⁵ chinois que dans le giron régalien. « Les États ont quelques morceaux d'information, mais pas tous, et quand on n'a que des bribes, c'est plutôt compliqué de réguler ce que l'on a pas ». C'est dit. La partie est-elle alors déjà perdue ? Pour Marina Teller, la question de la souveraineté européenne peut encore s'exprimer par la régulation. « L'Europe a compris depuis longtemps qu'elle avait perdu la partie sur l'IA sur le plan industriel en comparaison des Américains et des Chinois, par contre, elle cherche à récupérer une part de souveraineté par la loi, ça, l'Europe sait bien faire. Il y a cinq ans, le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) a été fortement décrié et beaucoup pensaient que l'Europe se tirait une balle dans le pied. Aujourd'hui, ce règlement sert de modèle à la Californie et à la Chine qui ont

AI and digital sovereignty Who will regulate whom?

Artificial intelligence and digital sovereignty were on the agenda of the #IADATES on 13 April at the Palais des Rois sardes in Nice, co-organised by the EuroPIA Institute, the Maison de l'intelligence artificielle and the Département. Among the questions debated, will the future be one of governance by the digital giants? Where does Europe stand in relation to the Americans and the Chinese? And above all, how can we regulate if we can still do so? A discussion between General Patrick Perrot, Professor Marina Teller and, Jean-Michel Mis, vice-president of the information taskforce on digital sovereignty.

AI is disruptive in more ways than one. First of all, it is a technological breakthrough. It is also a scientific breakthrough. And above all, it is a breakthrough in usage, a civilisational breakthrough which impacts all areas of society. The rapid and massive appropriation of ChatGPT by the general public is the most concrete illustration of this. The strategic challenge today is not so much to know how to code since AI does it but to understand the code behind it and to be able to influence the values transmitted. General

adapté à leur société. C'est quand même un symbole fort de se dire que l'Europe peut être un modèle à l'échelle de la planète pour impulser des normes sur de tels enjeux de société. »

Mais pour poser des normes, quelles qu'elles soient, il faut en définir la base. Qu'est-ce qu'on légifère, et qu'est-ce qu'on laisse en libre ? Le président du Conseil départemental, Charles Ange Ginésy, l'a rappelé dans son mot introductif : « Légiférer, c'est mettre des barrières, et mettre des barrières, c'est souvent faire partir nos meilleurs cerveaux vers l'étranger. Pour autant, c'est parfois nécessaire, notamment pour lutter contre le piratage des données, le Conseil départemental en a malheureusement récemment fait les frais. La souveraineté nationale pour l'IA ne peut passer que par l'asservissement de ces nouvelles technologies au service de l'homme et de l'intérêt général. » Pas l'inverse.

Alors où en est-on de ces réglementations ? La législation sur l'intelligence artificielle est en train de se construire pas à pas au niveau européen. Marco Landi, le président de l'Institut EuroplA, en est un fervent défenseur. Reste à en définir le bon périmètre. Si des pratiques interdites ont été posées, le projet de régulation européenne se bâtit largement en relation partenariale avec les entreprises du secteur. Pour Marina Teller : « Les grands textes comme l'IA Act qui vont réguler les données et les plateformes numériques reposent sur une logique de compliance, autrement dit de conformité. C'est une logique très particulière. Au vu des volumes de données, l'État ne pourra jamais s'immiscer dans la modération de contenu, cela ne pourra être fait que par les plateformes elles-mêmes, les enjeux de pouvoir vont donc se situer sur les questions de standardisation des normes et d'auditabilité. » De l'administratif en somme. Est-ce franchement là où le besoin est le plus important ? Étonnamment, le général Perrot nous apprend que la réglementation qui est encore en cours de discussion est déjà dépassée : « L'IA Act, qui a été initié il y a plusieurs années, n'a pas envisagé les méthodes génératives de ChatGPT, ni le metavers. On se retrouve donc dans une situation aujourd'hui où la réglementation européenne ne va pas tarder à sortir et où l'on se pose déjà la question des amendements à venir. Les temporalités administratives et technologiques sont en grand écart. » Et il ne faut pas perdre de vue que la régulation ne concerne que ceux qui souhaitent être régulés...

Doit-on faire une pause en écho à l'appel du patron de Tesla ? Marco Landi, le président de l'Institut EuroplA, n'est pas dupe. Quelques jours après cette demande, Elon Musk a en effet annoncé la création d'X AI pour concurrencer Open AI (mais peut-être est-ce juste pour alimenter la réflexion collective...). L'écosystème IA azuréen n'est pas non plus crédule. Faire une pause serait illusoire pour David Simplot, professeur à l'INRIA, qui rappelle au passage que la souveraineté européenne passe aussi beaucoup par certaines entreprises (80 % des transactions électroniques passent par SAP, le géant allemand du numérique) et qu'une stratégie plus proactive en investissement R&D aiderait à rattraper le retard (7 % seulement de l'investissement privé français est consacré à la R&D en IA contre 32 % aux États-Unis).

Ne pas loupé le coche et acculturer tout le monde. C'est tout l'enjeu d'aujourd'hui. Nous sommes en train de vivre la fin d'un modèle civilisationnel. Quelle belle opportunité que de participer à la construction de son éthique. ●

Perrot put it this way: "AI upsets the classic codes of geopolitics. The challenge today is no longer to conquer territories but to influence the behaviour of individuals by transmitting information which can sometimes be disinformation and which leaves the door open to all sorts of manipulation". Nothing like this to set the terms of the debate. In this way AI frees itself from sacrosanct territory and if we take the idea to its logical conclusion, the questioning of democracy as it is practised today may not be far off.

The question is whether states still have a role to play in an ecosystem that they have absolutely no control over. Today, data, computing capacity and datacentres are more likely to be found in the hands of GAMAM and the Chinese BATX than in the hands of the state. "States have some pieces of information, but not all, and when you only have bits and pieces, it's rather complicated to regulate what you don't have". That's all there is to it. So is the game already lost? According to Marina Teller, the question of European sovereignty can still be expressed through regulation. "Europe understood a long time ago that it had lost the game on AI at an industrial level compared to the Americans and the Chinese, but it is trying to recover a share of sovereignty through the law, which Europe knows how to do well. Five years ago, the European regulation on the protection of personal data was strongly criticised and many thought that Europe was shooting itself in the foot. Today, this regulation serves as a model for California and China, which have adapted it to their society. It is quite significant to say that Europe can be a model on a global scale for setting standards on such social issues".

But in order to set standards, whatever they may be, the baseline must be defined. What do we legislate, and what do we leave open? The President of the Departmental Council, Charles Ange Ginésy, recalled this in his introductory remarks: "Legislating means putting up barriers and putting up barriers often means sending our best brains abroad. However, it is sometimes necessary, especially to fight against data piracy, as the Departmental Council has unfortunately recently experienced. National sovereignty for AI can only be achieved through the subjugation of these new technologies to the service of man and the general interest". Not the other way around.

So where do we stand with these regulations? Legislation on artificial intelligence is being developed step by step at a European level. Marco Landi, President of the EuroplA Institute, is a fervent advocate. Defining the right boundaries is what remains. Although prohibited practices have been laid down, the European regulation project is largely being developed in partnership with the sector's companies. For Marina Teller: "The major texts such as the AI Act, which will regulate data and digital platforms, are based on a compliance logic. It is a very particular logic. In view of the volumes of data, the State will never be able to interfere in content moderation, this can only be done by the platforms themselves, so the power issues will be based on the standardisation of norms and auditability." In short, it's all about administration. Is this really where the need is greatest? Surprisingly, General Perrot tells us that the regulations that are still being discussed are already outdated: "The AI Act, which was initiated several years ago, did not consider the generative methods of ChatGPT, nor the metaverse. We are therefore in a situation today where the European regulation will soon come out and we are already wondering about future amendments. The administrative and technological timeframes are at odds with each other." And we must not lose sight of the fact that regulation only concerns those who wish to be regulated...

Should we, like the boss of Tesla has said, take a pause? Marco Landi, the president of the EuroplA Institute, is not fooled. A few days after this request, Elon Musk announced the creation of X AI to compete with Open AI (but perhaps this is just to fuel collective thinking...). The Côte d'Azur AI ecosystem is not gullible either. David Simplot, a professor at INRIA, believes that having a pause would be an illusion. He reminds us that European sovereignty also depends on certain companies (80% of electronic transactions are carried out by SAP, the German digital giant) and that a more proactive R&D investment strategy would help to make up for lost time (only 7% of French private investment is devoted to AI R&D, compared to 32% in the US).

Not missing the boat and culturally assimilating everyone. That's what's at stake today. We are living through the end of a civilisational model. What a great opportunity to build its ethics! ●

1. Coordonnateur Intelligence Artificielle et administrateur des données, codes sources et algorithmes pour la Gendarmerie nationale.
2. Professeure de droit privé à l'Université Côte d'Azur, CNRS, CREDEG, directrice de la chaire 3IA "Droit économique & Intelligence artificielle"
3. Ancien député de la Loire, président du cabinet de conseil en affaires publiques VIA PUBLICA, rédacteur du rapport « Pour un usage responsable et acceptable par la société des technologies de sécurité ».
4. Google, Amazon, Meta, Apple, Microsoft
5. Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi

